

L'Institut Canadien des Comptables Agrés

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Une solide gestion budgétaire demeure cruciale pour assurer la reprise de l'économie et stimuler la croissance. Nous nous réjouissons de constater que le gouvernement fédéral entend rétablir l'équilibre budgétaire en contrôlant les dépenses plutôt qu'en accroissant le fardeau fiscal global des Canadiens et nous l'encourageons à poursuivre dans cette voie. L'allègement du fardeau fiscal des particuliers favorisera la prospérité dans le climat économique actuel et constitue une mesure essentielle pour attirer et retenir une main-d'oeuvre talentueuse dans le contexte d'un marché mondial. Des mesures doivent être prises pour hausser les seuils d'imposition actuels afin qu'ils se rapprochent davantage de ceux de nos concurrents sur la scène mondiale. À cet égard, il faudrait reconsidérer les deux taux d'imposition des particuliers les plus élevés, tant du point de vue des niveaux de revenu visés que des taux eux-mêmes. Il convient aussi de se demander si la combinaison actuelle d'impôt sur le revenu et de taxes à la consommation est appropriée. En effet, la proportion des recettes fiscales provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers est beaucoup plus élevée au Canada que dans les autres pays de l'OCDE. Afin d'accroître la compétitivité fiscale du Canada, nous recommandons au gouvernement de modifier la composition de ses recettes fiscales pour qu'elle se rapproche de la moyenne des pays de l'OCDE. Pour préserver la compétitivité du Canada et favoriser la création d'emplois pour les travailleurs diplômés, le Programme d'encouragement fiscal à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE) doit absolument être amélioré et inciter les entreprises de toutes tailles à mener des activités de RS&DE. Il vaudrait mieux bonifier le programme fiscal actuel que de financer l'innovation au moyen d'investissements directs. Ainsi, les modifications visant la réduction du taux général du crédit d'impôt pour RS&DE et l'exclusion des dépenses en immobilisations devraient être abrogées ou reportées. Il faudrait aussi rendre les crédits d'impôt à l'investissement pour RS&DE partiellement remboursables pour toutes les entreprises. Cette mesure est particulièrement importante pour les multinationales américaines pour lesquelles l'interaction des régimes fiscaux canadien et américain rend les crédits non remboursables peu intéressants, voire inutiles. Des incitatifs fiscaux au financement des activités de RS&DE, et surtout un crédit d'impôt pour les anges financiers qui investissent dans des entreprises en démarrage novatrices, pourraient appuyer davantage une stratégie visant l'innovation et stimuler considérablement la croissance économique.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

L'ICCA appuie les efforts du gouvernement pour créer des emplois au Canada en intensifiant le commerce interne et international, et plus particulièrement, les négociations entreprises pour conclure

un accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (UE). La valeur des importations de services de l'UE s'élevait pour 2010 à 1,4 billion de dollars. Les obstacles au commerce érigés par l'UE à l'encontre des services d'origine canadienne comprennent actuellement les exigences relatives à la citoyenneté et à la résidence, l'absence de règles régissant l'entrée temporaire et les restrictions touchant la propriété et l'investissement. Un peu comme l'ALÉNA a entraîné une croissance dans le secteur des services, la réduction des obstacles au commerce qui résulterait d'un accord commercial entre le Canada et l'UE permettrait d'améliorer considérablement l'accès au marché des services. Nous espérons donc que les conclusions des négociations actuelles seront favorables pour les services canadiens, dont ceux offerts par des professionnels comptables. L'ICCA appuie également la participation du gouvernement fédéral aux pourparlers visant à conclure un accord de libre-échange transpacifique qui permettrait d'intensifier le commerce dans le secteur des services et de créer ainsi davantage d'emplois au Canada. Pour attirer de nouveaux investissements et créer de l'emploi, il est également essentiel de maintenir un faible taux d'imposition des sociétés. Nous appuyons entièrement les baisses du taux général d'imposition des sociétés appliquées dans les dernières années, et nous nous réjouissons que le gouvernement ait abaissé le taux d'imposition des sociétés pour le ramener à 15 % cette année. Des études montrent que cette initiative, conjuguée aux réductions d'impôt des sociétés que les provinces comptent opérer, amènera d'ici 2013 le taux effectif d'imposition sur les nouveaux investissements au-dessous de la moyenne de 2010 des pays de l'OCDE. Il s'agit là d'un grand pas en avant, essentiel à la reprise de notre économie. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le Programme d'encouragement fiscal à la RS&DE joue un rôle important pour la création d'emplois. Nous estimons qu'il faudrait le renforcer en rendant les crédits d'impôt à l'investissement partiellement remboursables pour les entreprises de toutes tailles, une mesure qui inciterait davantage d'entreprises à mener des activités de RS&DE au Canada et qui entraînerait la création de nouveaux emplois.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

L'un des principaux défis associés au vieillissement de la population concerne l'épargne-retraite. Comme les capacités financières varient grandement au sein de la population, nous devons veiller à ce que les gens possèdent les compétences et les connaissances nécessaires pour épargner en vue de leur retraite. À cet égard, l'ICCA participe activement à l'amélioration de la littératie financière en aidant les Canadiens à prendre leurs finances en main grâce à des ressources didactiques gratuites pour la maison et le travail, à des ateliers animés par des CA dans la collectivité et à des campagnes de sensibilisation. L'ICCA appuie les recommandations du Groupe de travail sur la littératie financière. Il se réjouit en outre de l'adoption par la Chambre des communes de la motion M-269, qui demande qu'un site Web visant à informer les Canadiens sur les questions financières soit créé, que les institutions financières dévoilent leurs contributions à l'amélioration de la littératie financière et que l'Agence de la consommation en matière financière du Canada contribue à des initiatives en milieu scolaire pour l'enseignement des compétences en gestion financière. Nous exhortons le gouvernement à inscrire dans son budget de 2013 les 3 M\$ annoncés pour accroître la littératie financière. Reconnaisant la nécessité d'équilibrer les budgets, nous estimons que le gouvernement devrait instaurer des mesures d'encouragement à l'épargne-retraite qui consisteraient à réduire ou à éliminer l'impôt sur l'épargne personnelle, à hausser le plafond de cotisation aux CELI et à continuer de réviser le plafond de cotisation aux REER. Il est essentiel pour l'avenir du Canada de pouvoir compter sur des professionnels qualifiés. C'est pourquoi nous nous réjouissons des efforts consentis par le gouvernement fédéral pour aider les professionnels formés à l'étranger à réaliser rapidement leur plein potentiel. Nous apprécions également le soutien financier qu'il apporte à notre projet d'élaboration d'outils d'évaluation en ligne qui permettront de

valider la formation et l'expérience professionnelle acquises à l'étranger, et nous recommandons que le gouvernement continue à financer de tels projets. Une autre de nos initiatives à ce titre consiste à établir des programmes passerelles personnalisés pour que les comptables formés à l'étranger puissent suivre des cours et passer les examens nécessaires pour devenir comptables agréés au Canada. Ce projet s'appuie sur la grande expérience qu'a acquise la profession dans l'évaluation des processus d'admission des organismes comptables étrangers. L'ICCA a d'ailleurs conclu des accords de reconnaissance mutuelle avec 14 de ces organismes, dont les instituts des comptables agréés de l'Inde et du Pakistan.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Il est essentiel, pour réduire le fardeau réglementaire des entreprises et attirer l'investissement, de simplifier le régime fiscal canadien. Cette simplification aiderait le Canada à être plus concurrentiel, et permettrait aux particuliers et aux entreprises de prospérer. Selon le Rapport global sur la compétitivité 2010-2011 du Forum économique mondial, la fiscalité est l'un des quatre principaux irritants mentionnés par les dirigeants d'entreprise qui veulent faire des affaires au Canada. En effet, le régime fiscal canadien est devenu, sous de nombreux aspects, beaucoup trop complexe. Nous recommandons au gouvernement de mener une consultation nationale pour évaluer les mesures possibles à cet égard, dont voici quelques exemples : • harmoniser davantage le régime fiscal fédéral et les divers régimes fiscaux provinciaux; • établir un régime en bonne et due forme de transfert des pertes pour l'imposition des groupes de sociétés; • reporter au 15 juin la date limite de production des déclarations de revenus des particuliers (et de leur conjoint) ayant des revenus provenant de fiducies ou de sociétés de personnes; • alléger les exigences en matière de retenues d'impôt sur les honoraires versés aux personnes non résidentes du Canada par le transfert d'une plus grande part de responsabilité aux personnes non résidentes; • éliminer l'impôt minimum de remplacement, sinon en limiter sensiblement l'applicabilité; • réviser les seuils d'imposition, notamment pour tenir compte de l'inflation; • hausser le plafond de 10 M\$ applicable au capital relativement à la déduction accordée aux petites entreprises, voire l'éliminer; • accroître le pouvoir dont dispose l'ARC pour annuler ou réduire les pénalités et les intérêts; • poursuivre l'adoption des politiques recommandées par le Groupe consultatif sur le régime canadien de fiscalité internationale. L'allègement du fardeau réglementaire pour les entreprises canadiennes est également crucial. Celles-ci doivent soumettre des renseignements identiques ou similaires sous divers formats à plusieurs ministères et organismes publics. L'ICCA recommande donc que tous les ministères et les organismes fédéraux adoptent pour la communication de l'information d'entreprise un format standard, tel que l'eXtensible Business Reporting Language (XBRL), que les entreprises pourraient utiliser pour produire toutes leurs déclarations. Cela permettrait aux entreprises de réduire les coûts de conformité, et au gouvernement de rehausser l'efficacité et l'exactitude de la collecte de données, et ainsi de réaliser des économies.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Afin de demeurer concurrentiel et d'être en mesure d'attirer et de retenir le capital humain, le Canada doit rester soucieux du fardeau fiscal des particuliers. Au lieu d'instaurer de nouveaux crédits d'impôt personnels qui ne font qu'accroître la complexité du régime fiscal, nous croyons qu'il serait plus judicieux, pour alléger le fardeau fiscal des particuliers, de procéder à des réductions d'impôt de portée générale telles qu'une hausse des seuils d'imposition et une baisse des taux d'imposition. Comme il a

été mentionné précédemment, il faut également maintenir les taux d'imposition des sociétés à un niveau peu élevé, simplifier le régime fiscal et alléger le fardeau de la réglementation pour les entreprises. Le secteur de la fabrication au Canada, durement touché par la récession mondiale et la baisse substantielle de la demande d'exportations canadiennes, a besoin de soutien pour assurer sa compétitivité. Le gouvernement peut apporter son aide au secteur en favorisant les investissements pour l'amélioration de la productivité. Nous reconnaissons le soutien que le gouvernement a apporté à cet égard en annonçant dans son budget de 2011 une prolongation de deux ans de l'application d'un taux de déduction pour amortissement (DPA) accéléré à certains investissements dans les machines, et le matériel de fabrication et de transformation. Nous estimons toutefois que, pour stimuler encore davantage les investissements au Canada, le gouvernement devrait réviser régulièrement les taux de DPA pour toutes les catégories d'équipement afin qu'ils correspondent à la véritable durée de vie économique de l'actif. Une révision régulière des taux de DPA encouragerait les fabricants à se procurer du matériel à la fine pointe de la technologie leur permettant d'accroître leur productivité et, par conséquent, d'améliorer leur compétitivité sur le marché mondial.